

PTEA CLARA

AVEC L'ASSOCIATION "D'UNE FAMILLE À L'AUTRE"



PARRAINAGE

SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE

Soutenez un enfant du village au Cambodge

Notre OBJECTIF



Depuis juin 2011, l'action de notre association au Cambodge s'inscrit dans la politique de soutien communautaire privilégiée par le Ministère des Affaires Sociales khmer, recommandée par l'UNICEF. L'objectif de ces parrainages est de soutenir la scolarité d'un enfant vivant au sein de sa famille lorsque celle-ci est dans une situation trop défavorable pour pouvoir subvenir aux besoins matériels d'une scolarisation régulière.

Loin d'être de l'assistantat, il s'agit d'un coup de pouce très utile au travers d'un système de parrainage individuel. Lorsqu'un enfant termine la primaire et a les capacités et la détermination, nous continuons à l'accompagner en secondaire, où les frais sont cependant beaucoup plus élevés.

*« L'éducation est un droit humain
fondamental qui doit être défendu
et étendu... »*

Nos CONDITIONS

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE PARRAINAGE ?

Les enfants de familles très humbles et en difficulté du village voisin peuvent bénéficier du parrainage (en majorité des filles).

Pour intégrer le parrainage scolaire communautaire, les enfants doivent être âgés de 6 ans ou plus, et être inscrits à l'école du village ou fréquenter le collège ou le lycée de Koki, à quelques kilomètres.

Ces enfants et ces jeunes sont identifiés par Sochea, chargée par Ptea Clara des enquêtes et du suivi de ces parrainages.



QUELLE EST LA DURÉE DU PARRAINAGE ?

Le but du parrainage scolaire communautaire est d'accompagner les jeunes sur l'ensemble du cycle primaire (6 années) et secondaire (3 années de collège et 3 années de lycée) pour ceux qui en sont capables.

Vous pouvez interrompre à tout moment votre parrainage (après 1 an d'engagement minimum) par simple courriel adressé à ptea-clara@hotmail.fr

L'Association se réserve le droit d'interrompre un parrainage dès lors que les conditions d'engagement de l'enfant et de sa famille ne sont plus respectées.



Votre SOUTIEN

Le budget de ce projet est entièrement couvert par les marraines et parrains, lesquels versent chaque mois la somme de 30€ par enfant parrainé (cette somme n'étant pas reversée directement aux familles). Chaque don bénéficie d'une déduction fiscale de 75% (pour les 1000 premiers euros puis 66%).

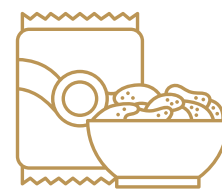
MATÉRIEL

- 1 kit scolaire annuel (uniformes, cartable, cahiers, stylos, etc).
- 1 vélo avec cadenas renouvelé tous les 3 ans.
- Achat de livres mis à disposition des enfants.
- Cadeaux pour récompenser les meilleurs élèves.



REPAS

- Un goûter individuel distribué à la fin de chaque journée.
- La participation à différents repas festifs au cours de l'année

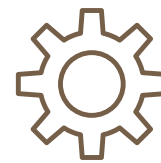


Votre don



ÉDUCATION

- Cours d'anglais
- Cours de soutien scolaire
- Cours d'initiation au français et à l'informatique
- Participation à des ateliers éducatifs et ludiques
- Participation à des sorties pédagogiques



LOGISTIQUE

- Les différents salaires et primes des intervenants (enquêteuse, intendance, étudiants, volontaire)
- Les donations à l'école primaire, au collège et au lycée à l'occasion de la rentrée scolaire et de la fête de fin d'année.
- Les frais administratifs (impression etc)
- Les frais d'enquête et de déplacement de Sochea

Une fois tous ces achats budgétisés et en fonction du taux de change euro/dollar, l'argent restant est mutualisé et permet de confectionner plusieurs fois par an un panier de produits de première nécessité. Ces achats sont faits par Poe sur le marché de Koki qui a donc la responsabilité de négocier au mieux les prix. Le type et la quantité de produits varient parmi : riz, huile, sel, poivre, saumure, sauce soja, pâtes, épices, conserves de poisson, sucre, lait concentré, savon, dentifrice, brosse à dents, shampoing, poudre à lessiver, baume du tigre, natte/matelas, bassine, panier.

Nos

pn

POSSIBILITÉS

Pour les enfants scolarisés en primaire, tous frais compris, la scolarisation représente un montant mensuel de 30 € par enfant.

Pour les jeunes scolarisés en secondaire, tous frais compris, la scolarisation représente un montant mensuel de 60 € par jeune.

Pour les collégiens/lycéens, les frais de scolarité s'élèvent à un peu plus du double de ceux du primaire. En effet, l'école publique secondaire est payante au Cambodge, dont 50% reste à la charge de l'élève. A la différence du primaire, où la scolarité se déroule sur 6 demi-journées, les cours du secondaire se déroulent sur 6 journées complètes par semaine. De plus, pendant les congés scolaires, certains professeurs imposent des cours de soutien payants. A cela, s'ajoute la dernière directive scolaire du secondaire, qui exige désormais un uniforme différent.

PARRAINAGE COMPLET

Il est possible pour le parrain ou la marraine d'un(e) jeune, dont les dispositions et la détermination lui permettent de poursuivre sa scolarité en secondaire, de décider de prendre en charge l'ensemble de ces frais (60 € par mois).

DOUBLE PARRAINAGE

Le bureau de l'association a décidé de proposer un double-parrainage, où un même adolescent va pouvoir être soutenu à parts égales par deux marraines/parrains (30€ par mois chacun). Le but de cette proposition est de ne pas surcharger le parrain/marraine d'un enfant devenu adolescent.

Notre SUIVI

VEILLER À L'ENGAGEMENT DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

Un contrat est signé par la famille et par l'enfant pour un an et renouvelé par tacite reconduction à la date anniversaire. Il peut être suspendu en cas de non assiduité aux cours (école et soutien scolaire), ou d'une trop faible implication familiale.

SUIVI DE LA SCOLARITÉ

L'enquêtrice communautaire assure le suivi régulier de la scolarité avec l'aide du Directeur de l'école, des enseignants et des parents.

Les absences doivent être signalées et sont toutes enregistrées. 3 absences injustifiées mènent à l'exclusion du parrainage.

Le carnet de notes doit être remis par l'enfant à l'enquêtrice qui les enregistre.

Tout problème familial qui peut avoir une répercussion sur la scolarité de l'enfant doit être signalé et abordé avec la famille.

Régulièrement, l'enfant accompagné d'un de ses parents est invité à venir à Ptea Clara afin d'évoquer les problèmes rencontrés. C'est un réel moment d'échanges dans le respect car nous ne nous permettons nullement de juger les familles mais nous les encourageons à suivre activement leur enfant dans sa scolarité.

Cette action est supervisée par un représentant du Ministère des Affaires Sociales et par les autorités locales.



Votre RELATION

SE RENDRE À PTEA CLARA



Rencontrer votre filleul(le) est possible en prévenant la commission parrainage via ptea-clara@hotmail.fr. En fonction du planning, un jour sera défini pour que vous puissiez venir à Ptea Clara, où votre filleul(le) vous attendra et vous accompagnera au sein de sa famille en compagnie de Sochea (pour des questions d'intendance, les dimanches sont à éviter). Un déjeuner sera préparé par la cuisinière à raison de 5 dollars USD/personne, somme qui sera redistribuée au personnel khmer de Ptea Clara. Nous pouvons aussi réserver à votre nom un « tuk-tuk » de confiance à la journée qui vous attendra à l'hôtel.

CORRESPONDANCE



Il est souhaitable d'envoyer une carte avec quelques mots en anglais, des dessins et/ou photos à l'adresse suivante :

PTEA CLARA

P.O Box 832

Phnom Penh - Cambodge

C'est la meilleure façon de nouer le dialogue avec votre filleul(le).

Nous nous accordons « un droit de regard » sur les courriers.

La correspondance peut aussi se faire par mail sous le même format : ptea-clara@hotmail.fr

CADEAUX



Nous avons demandé aux parrains de suspendre l'envoi de colis par la poste car nous devons payer à la réception une taxe non négligeable.

Vous avez la possibilité d'acheter du riz (25€ le sac de 50 kg), des colis alimentaires (à partir de 20€), des vêtements, etc. Cela permet d'aider les enfants et leurs familles et de soutenir l'économie locale.

Si cette formule vous intéresse, envoyez un chèque au trésorier ou un virement en ligne en indiquant le nom du filleul(le). La commission parrainage transmettra votre demande à Ptea Clara où Poe se chargera de faire les achats. Des photos vous seront envoyées.

Ces cadeaux bénéficient d'une défiscalisation identique au parrainage.



Vous pouvez suivre le quotidien des enfants et de nos actions :
En vous inscrivant à la newsletter de notre blog.

En nous suivant sur le profil Facebook Ptea Clara: <https://www.facebook.com/ptea.clara> ou sur la page
Facebook Maison des Enfants Ptea Clara :<https://www.facebook.com/MaisonAccueilPteaClara>.

*Très sincèrement merci pour votre engagement à
nos côtés à travers ce parrainage.*

Sandra Rousseau
Présidente de l'Association
Directrice de Ptea Clara